

L'ÉCOUTE

GRETZOISE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS • AUTOMNE/HIVER 2024

N°133

SALLE MAX MONRAZEL



04

INFOS
PRATIQUES

08

EN BREF

11

CADRE
DE VIE

14

DOSSIER





Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire de Gretz-Armainvilliers

Mes chers concitoyens,

Début décembre, c'est avec plaisir que nous avons renommé la salle polyvalente du nom de Monsieur Max MONRAZEL. Nous avons procédé avec sa famille à l'inauguration en souvenir de celui qui fut pendant des décennies, Président des associations de Taekwondo, de Viet vo dao, et de la Pêche Gretzoise. N'oublions pas que Max MONRAZEL fut également conseiller municipal pendant 25 ans, de 1983 à 2008.

Les travaux du demi-échangeur, sur la RD1004 (ex RN4) ont débuté cet automne.

Nous remercions le conseil départemental de Seine-et-Marne pour la célérité avec laquelle il nous a donné un avis favorable pour le début des travaux. Je ne dirai pas la même chose de la part des services de l'Etat qui ont toujours trouvé des petits arguments pour freiner ce dossier. Je vous rappelle que cette voirie départementale était jusqu'au 31 décembre 2023 à la charge de l'Etat. Je remercie aussi les services de la communauté de communes des Portes Briardes, qui gèrent depuis 2017 les zones d'activités économiques de nos communes. Ils se sont investis avec nous pour finaliser ce dossier.

Dans quelques jours, le recensement de la population gretzoise va avoir lieu, du 16 janvier au 15 février 2025. Toute la population gretzoise est concernée, français et étrangers qui vivent dans notre commune. C'est un acte obligatoire, civique, simple et rapide. Les informations recueillies sont confidentielles et les questionnaires sont transmis à l'INSEE et nullement aux administrations françaises ou étrangères. Les résultats collectés permettent de visualiser l'état de la collectivité et permettent de mener des actions publiques mieux adaptées aux besoins de notre population.

Ce recensement permet aussi à la commune de recevoir, en fonction de sa population, une dotation financière annuelle par l'Etat. Plus nous sommes nombreux, plus cette dotation sera importante.

En attendant tout ceci,

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025, et que vos souhaits soient exaucés.

Amicalement



L'ÉCOUTEGRETZOISE

Magazine municipal gratuit de la Ville de Gretz-Armainvilliers • Directeur de la publication : Jean-Paul GARCIA ROBIN • Rédacteur en Chef : Isabelle LENOIR • Conception et réalisation : Olivier NONIS Graphiste • Tirage : 3800 exemplaires • Photos et droits réservés à la Mairie de Gretz-Armainvilliers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2024

Liste des délibérations

Délibération n°02024_50 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 juin 2024

Délibération n°02024_51 : Compte-rendu des décisions du Maire

Délibération n°02024_52 : Souscription d'un emprunt de 2 000 000 € en 2024.

Délibération n°02024_53 : Convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat.

Délibération n°02024_54 : Convention pour la participation aux coûts de fonctionnement des équipements sportifs utilisés pour la pratique de l'EPS au collège entre le département de Seine et Marne, la commune et le collège Hutinel.

Délibération n°02024_55 : Tarifs des accueils périscolaires à compter du 1er janvier 2025

Délibération n°02024_56 : Tarifs de la restauration collective pour l'année 2025

Délibération n°02024_57 : Tarifs de l'étude surveillée pour l'année 2025

Délibération n°02024_58 : Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement à compter du 1er janvier 2025

Délibération n°02024_59 : Tarifs classe de découverte école élémentaire Victor Hugo - année civile 2025

Délibération n°02024_60 : Demande de subvention classe de découverte école élémentaire Victor Hugo

Délibération n°02024_61 : GTO Rugby Centre 77 Demande de subvention de fonctionnement exceptionnelle

Délibération n°02024_62 : Convention bilatérale 2024-2026 définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent du réservataire de Gretz-Armainvilliers sur le territoire de ma commune Gretz-Armainvilliers

Délibération n°02024_63 : Recensement de la population : Désignation d'un coordonnateur et création des emplois d'agents recenseurs et fixation de leurs rémunérations

Délibération n°02024_64 : Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet

Délibération n°02024_65 : Création de trois emplois permanents d'adjoints techniques territoriaux à temps complet

Délibération n°02024_66 : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG77

Délibération n°02024_67 : Instauration de l'indemnité spéciale de fonctionnement et d'engagement pour la filière police municipale

Délibération n°02024_68 : Adhésion à la convention de participation en prévoyance souscrite par le centre départemental de gestion

Délibération n°02024_69 : Modification de la modulation de l'IFSE du fait des absences indiquées sur les délibérations N° 71-2017 et 02021-50 concernant la mise en œuvre

Délibération n°02024_70 : Fixation de la prime annuelle 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2024

Liste des délibérations

Délibération n°002024_71 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 octobre 2024.

Délibération n°002024_72 : Compte-rendu des décisions du Maire.

Délibération n°002024_73 : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2024 dans l'attente du vote du budget 2025 - budget communal.

Délibération n°002024_74 : Dissolution SMAVOM de la région de Tournan reprise de résultat et décision modificative n°1.

Délibération n°002024_75 : Dissolution de l'association syndicale autorisée drainage de Gretz Armainvilliers décision modificative n°2.

Délibération n°002024_76 : Constitution de dotations aux provisions pour risques et créances douteuses et décision modificative n°3.

Délibération n°002024_77 : Centre Communal d'Action Sociale versement anticipé d'une partie de la contribution communale.

Délibération n° 002024_78 : Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement à compter du 1^{er} janvier 2025.

Délibération n°002024_79 : Réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux - approbation de deux conventions de gestion en flux des réservations avec deux bailleurs sociaux de la commune.

Délibération n°002024_80 : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement -Année 2023.

Délibération n°002024_81 : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SMIAEP- Année 2023.

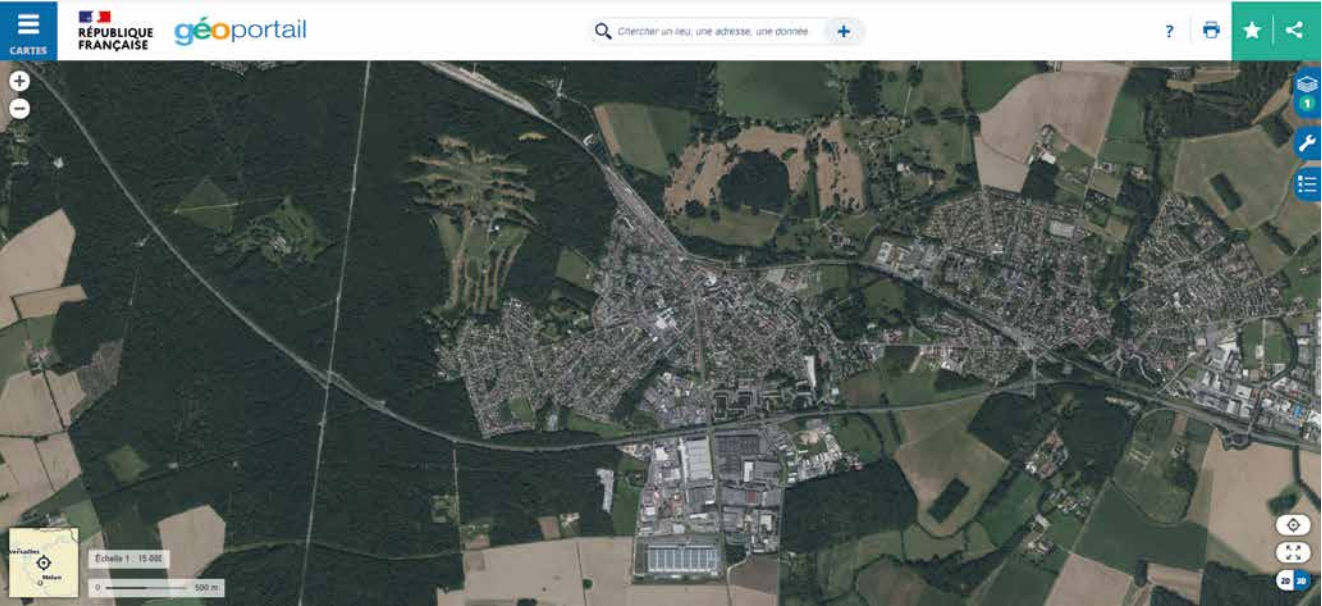
Délibération n°002024_82 : Concession du service public de l'assainissement sous forme d'affermage - Approbation du choix du délégataire- Approbation du contrat - Autorisation à signer.

Délibération n°002024_83 : Création d'un emploi non permanent au titre d'une activité accessoire.

Délibération n°002024_84 : Création d'emplois permanents au tableau des effectifs.

Délibération n°002024_85 : Création du demi-échangeur sur la RD 1004.

Géoportail : un portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN



Le site Géoportail facilite l'accès à l'information géographique de référence, c'est-à-dire une information publique et de source officielle sur le territoire national. Il offre la capacité de visualiser en 2D et en 3D les informations géographiques de base (fonds cartographiques et photographiques)

Il y a des informations géographiques numériques provenant de l'IGN (images aériennes, plans à grande échelle, cartes cadastrales, hydrographie, hauteur, réseaux, frontières administratives, noms de lieux, etc.) mais aussi une multitude de données publiques (sites protégés, utilisation du sol, géologie, description du littoral, zones urbaines, zones dangereuses, patrimoine naturel...).

Une application a été créée dans le même objectif que le site pour vous permettre de visualiser un terrain d'urbanisme ou agricole par exemple.



Stop aux dépôts sauvages, la ville n'est pas une décharge !

La propreté est l'affaire de tous, pour rendre notre ville propre. Ces dernières semaines, les services de la ville ont pu constater un certain relâchement concernant les encombrants avec des dépôts sauvages qui s'amoncellent et polluent les trottoirs de la ville.

Malgré les nombreux rappels au civisme par l'intermédiaire du magazine et des campagnes d'affichages, voici un nouveau rappel de la réglementation en vigueur et des solutions à disposition des citoyens.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées

par un arrêté (le jour de ramassage des encombrants est le premier vendredi de chaque mois). Vous encourez une amende de 1 500€ pouvant aller jusqu'à 3 000€ d'amende en cas de récidive.

Des déchetteries sont mises à votre disposition par le Sietom, celle de Gretz-Armainvilliers. Mais également celles d'Ozoir-la-Ferrière, de Fontenay-Trésigny, d'Évry-Grégy-sur-Yerres, de Roissy-en-Brie et de Pontault-Combaault.

Retrouvez les horaires et conditions d'accès aux déchetteries sur le site internet du Sietom : www.sietom77.com/dechetterie/

Le stationnement unilatéral à Gretz-Armainvilliers :



Dans certaines rues de la ville de Gretz-Armainvilliers, le stationnement unilatéral est mis en place.

Si le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle s'applique à une zone, la règle est la suivante :

- **Du 1 au 15 du mois** : il est autorisé de stationner uniquement du côté où le numéro des maisons est **impair**
- **Du 16 à la fin du mois** : le stationnement est autorisé uniquement du côté où le numéro des maisons est **pair**

Recycler nos vêtements pour leur donner une seconde vie



Recyclage des vêtements :

Il existe diverses méthodes pour recycler nos vêtements et nos textiles.

Vous commencez par l'upcycling, une méthode qui permet de réutiliser les vêtements de manière différente et de les modifier si nécessaire.

Par exemple, une chemise qui devient trop grande ou que nous aimons moins peut être ajustée. Ou un vieux Tee-shirt découpé et placé sur un sac en toile. Il n'est pas nécessaire d'être un couturier

pour changer un vêtement. Parfois, il suffit d'un simple coup de ciseau.

Une seconde option de recyclage pour vos textiles consiste à les déposer aux points de collecte.

Permet de convertir le matériau textile en un nouveau fil pour fabriquer une nouvelle tenue et le réhabiliter.

On trouve plusieurs lieux de collecte en milieu urbain ou dans les zones industrielles.

À Gretz-Armainvilliers, vous pouvez les déposer à côté de carrefour contact.

La troisième possibilité de recyclage est de vendre en ligne via un site web ou des applications spécialisées dans la vente de vêtements auprès de particuliers comme Vinted et Sporteod par exemple. Les brocantes ou les vide-greniers sont une autre solution pour vendre en direct vos vêtements.

Des organisations collectent vos vêtements et les distribuent à des personnes en situation de précarité.

Trottoirs

L'entretien des trottoirs est une tâche essentielle pour maintenir notre ville propre et agréable à vivre.

Voici quelques informations sur le nettoyage des trottoirs.

Dans toutes les rues et voies publiques, rues ou passages privés ouverts à la circulation publique, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus, au droit de leur immeuble, magasins, cours, ateliers et jardins, même là où n'existe aucune construction :

- **De balayer les trottoirs jusqu'au caniveau**
- **D'arracher les herbes croissantes entre les propriétés et les caniveaux**

Les balayures ne doivent en aucun cas être

jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

Un trottoir propre réduit les risques de glissades et de chutes, notamment en hiver.

Pour les personnes vivant en immeuble, c'est au bailleur ou au syndic de copropriété de s'acquitter de la mission de nettoyage du trottoir.

La collectivité locale met en place des balayages mécaniques réguliers sur les voies principales et les espaces publics.

RAPPELONS également que les trottoirs ne sont pas des CROTTOIRS !

Merci de ramasser les déchets canins de votre chien.



Aide au maintien à domicile

Le Service d'Aide à Domicile de Gretz-Armainvilliers propose des services adaptés et de qualité afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Notre personnel est destiné à assister les personnes âgées et adultes handicapés se trouvant dans l'incapacité d'effectuer seules les tâches de la vie quotidienne telles que les courses, le ménage, la préparation des repas, les toilettes...

Répondant à la Charte Nationale Qualité, nos agents qualifiés, sont inscrits dans un parcours de formations annuelles, ils vous accompagnent dans votre quotidien.

Toute personne âgée ou en perte d'autonomie se trouvant dans cette situation peut faire appel au service de maintien à domicile.

Les demandes sont instruites par le personnel du CCAS qui évalue les besoins des personnes âgées lors d'une visite à domicile préalable à toute prise en charge.

Tél. : 01.64.07.06.65
ccas.gretzarmainvilliers@wanadoo.fr



Des sacs sont mis à votre disposition



Après quelques rénovations, l'accueil de la mairie est à nouveau dans le bâtiment principal. Afin de mieux servir nos administrés, les services de l'État civil et de l'enfance ont été mutualisés. Une équipe de 4 agents est disponible pour répondre à vos demandes.

ANGY DNAILS
Prothésiste onguilaire
49, rue de Paris
Tél : 07 81 69 62 57
Horaires d'ouverture :
Lundi : Fermé
Mardi au Samedi : 10h-15h
Dimanche : Fermé



O Z'ONGLES LE STUDIO
Soins de beauté, ongles, maquillage permanent
36, boulevard Victor Hugo
Tél : 06 58 78 44 80
Horaires d'ouvertures :
Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi : 9h00 - 19h00
Mercredi: 9h00 - 13h00
Samedi: 9h00 - 17h00



AGENCE INTÉRIM ACTUAL
Logistique et Général
12, rue de Paris
Tél : 01 83 35 20 00
Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi : 9h -12h et 14h-18h
Samedi : Fermé



GROUPE VERLAINE
Rénovation Énergétique
(Panneaux photovoltaïques, isolation thermique, pompes à chaleur et ballons thermodynamiques)
71, rue de Paris
Tél : 06 83 07 85 05
Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h - 19h
Mardi au Vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h
Samedi : 9h - 13h





Le SCGT Judo a organisé son traditionnel téléthon le 30 novembre.

Pour les plus jeunes, animation : « Venez défier nos judokas ». Pour les plus grands, découverte du Krav-maga (self défense). Bravo aux organisateurs



Comme chaque année les CM1 et CM2 de l'école Georges Travers ont participé à l'opération « nettoignons la nature » Ils se sont rendus dans le parc du Val des Dames pour effectuer le ramassage des déchets.



Un concert a été organisé pour les résidents de l'EHPAD de Tournan en Brie le 18 Octobre par l'AMVD (association musicale du Val des Dames).

Les Vice-championnes du monde en Hockey Subaquatique :

L'équipe des vice-championnes a fait preuve de détermination et de talent lors du dernier championnat international de hockey subaquatique qui s'est déroulé en Malaisie. Le Hockey subaquatique est un sport sous l'eau nécessitant une grande maîtrise de technique, de l'apnée et une cohésion d'équipe parfaite. Malgré une finale très disputée, les vice-championnes ont prouvé leur niveau

d'excellence. Leur parcours exemplaire a non seulement attiré l'attention sur leur talent, mais a aussi contribué à faire connaître davantage le hockey subaquatique, un sport encore peu médiatisé. Nous avons eu la chance de rencontrer une des vice-championnes, habitante de Gretz, Elisa Le Senechal Rigaud, qui est venue partager son expérience en Malaisie.



SCGT TENNIS

Les garçons de la division 4, catégorie 15/16 ans du tennis par équipe du SCGT Gretz sont vice-champions de Seine et Marne : **Eyal Dray, Alessandro Rodrigues, Raphaël Moreaux (coach physique), Cédric Bonaventure (coach tennis), à genoux Thomas Garcia-Belleil, Vincent Paris, Alexandre Henriques.**

Bravo à eux.
Équipe battues lors des phases de poule : ST Pathus, Dampmart, Chelles le COCEP, Annet sur Marne et Montry.
Équipe battue en phase finale : Tournan-en-Brie
L'équipe s'est inclinée contre Nemours Saint Pierre en finale



Salle Max Monrazel



La salle polyvalente a été rénové en 2021, au niveau de la toiture, des luminaires, l'installation d'une centrale de traitement d'air et d'une VMC.

Après cette rénovation, le Conseil Municipal du 27 novembre 2024 a pris une décision à l'unanimité : renommer cette salle au nom de Monsieur **Max MONRAZEL**.

Monsieur **Max MONRAZEL** est arrivé à Gretz-Armainvilliers en 1972. Il s'est installé dans sa demeure avenue Isaac Pereire, avec Florelle, sa femme bienveillante et ses 3 enfants : Floriane, Franck et Carole. Dès le départ, il s'est investi dans la communauté gretzoise en étant membre du conseil d'administration de la copropriété Chantilly et par la suite dans les associations locales.

Il a été Président du Taekwondo et aussi du Viet Vo Dao au sein du SCGT pendant une quinzaine d'années ainsi que de la Pêche Gretzoise.

Ancien combattant, il a su transmettre en dehors des arts martiaux, des valeurs de solidarité, de discipline et de respect auprès des jeunes générations.

Il considérait son engagement comme des écoles de vie, reflétant les principes qu'il portait au quotidien.

Nous avons voulu honorer un homme qui a

œuvré pour le bien de la collectivité et pour le rayonnement des valeurs humaines, sportives et citoyennes.

En offrant cette nouvelle dénomination,

salle **Max MONRAZEL**, nous portons une reconnaissance de son engagement à la hauteur de ses valeurs citoyennes.



Travaux Place Victor Hugo, remise en état d'une partie de la bande de roulement.



Installation d'un jeu pour enfants, place du Mesnil



Pied d'arbre boulevard Victor Hugo : Certains pieds d'arbres ont été rénovés avec du PERMEO, (revêtement drainant stabilisé et perméable).



Réfection de la voirie rues Thiers et Dr Hutinel



Avancement des changements de chaufferie dans les écoles maternelles Victor Hugo et Leclerc, Maison de la culture et loisirs et de la Mairie.



Travaux de reprise des fissures sur les cours de récréation de l'école Victor Hugo



Uranoscope : nettoyage de la coupole

L'éclairage public et sportif :



En fin d'année 2022, la ville de Gretz-Armainvilliers a conclu un marché de performance énergétique Marché avec engagement de réduction de la consommation d'une durée de 4 ans avec la société HELP, pour moderniser le patrimoine d'éclairage public et sportif ainsi que les éclairages mis en place pour les illuminations de fin d'année.

La ville Gretz-Armainvilliers compte en matière de patrimoine communal 726 points lumineux et 17 Armoires de commande.

Les objectifs principaux fixés par la ville à la société HELP :

- Sécuriser, rénover, fiabiliser et mettre en conformité les installations.
- Adapter les puissances d'éclairage, réduire les consommations notamment par la mise en ampoules LED des luminaires et la gradation des intensités.
- Mettre en place un outil informatique pour faciliter l'exploitation du réseau et réduire les délais d'intervention.

En chiffres, le bilan des réalisations de 2023 :

- 275 opérations de maintenance corrective dans 13 rues sur 131 luminaires et armoires de commande,

- Des tournées nocturnes,
- Une meilleure qualité de lumière avec moins de pollution lumineuse,
- Mise en place de 138 luminaires neufs dans 15 rues,
- Un budget de 230 120,44€ TTC investis dans le renouvellement des lampadaires
- Une économie de puissance de 25% représentant 142 500 kWh en économie de consommation d'énergie, équivalant à 14 tonnes de CO² !

Les prévisions de travaux en 2025 :

- Modernisation sur 28 nouvelles rues,
- Un budget de 292 934€ investis.

Au fur et à mesure de l'avancement du marché et à son terme fin 2026, toutes les opérations réalisées mèneront à un réseau d'éclairage public et sportif sécurisé, performant et durable.
L'optimisation de la consommation énergétique conduira à de grandes économies.

Quelques décorations de Noël.
Merci aux agents des ateliers municipaux.





Crèche municipale, crèche familiale ou assistantes maternelles indépendantes, une offre variée est proposée au sein de la ville de Gretz-Armainvilliers pour accueillir les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Depuis le mois de septembre, le Centre Info Petite Enfance accompagne les parents ! Retour sur le processus d'inscription et les différentes structures disponibles.

Il est impératif de s'inscrire auprès du site monenfant.fr

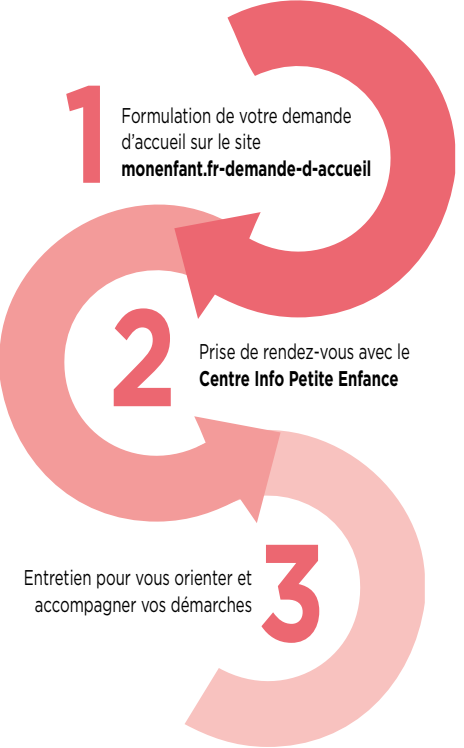
Une fois la formulation de demande d'accueil faite, le Centre Info Petite Enfance se chargera de contacter les parents pour fixer un rendez-vous.

- Voici les plages d'accueil :**
- **Lundi : 14h00 / 17h30**
 - **Mardi : 14h00 / 17h30**
 - **Jeudi : 8h30 / 12h00**
 - **Vendredi : 14h00 / 17h30**
(1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois)
 - **Samedi : 8h30 / 12h00**
(1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois)

Cette demande donnera lieu à une rencontre avec la coordinatrice, professionnelle de la petite enfance, du Centre Info Petite Enfance (inscription à partir du 6^{ème} mois de grossesse).

Cette rencontre permettra de proposer le mode d'accueil le mieux adapté au regard des besoins et situation de chacun.

C'est à ce moment que se feront les pré-inscriptions.



Les différents mode d'accueil



La Crèche municipale Maison de la petite enfance « Espace Carmen Carpentier »

L'établissement municipal offre un accès encadré par des professionnelles de la petite enfance diplômées, pour les enfants âgés de 4 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Deux types d'accueil sont envisageables :

- Un accueil régulier du lundi au vendredi
- Un accueil occasionnel en halte jeux



La crèche municipale propose un multi-accueil, et collabore avec différents intervenants extérieurs (musicien, psychomotricien etc.) et avec la médiathèque de la commune dans le cadre de projets pédagogiques (éveil, développement, autonomie).

La Crèche Familiale « Bulle d'éveil »

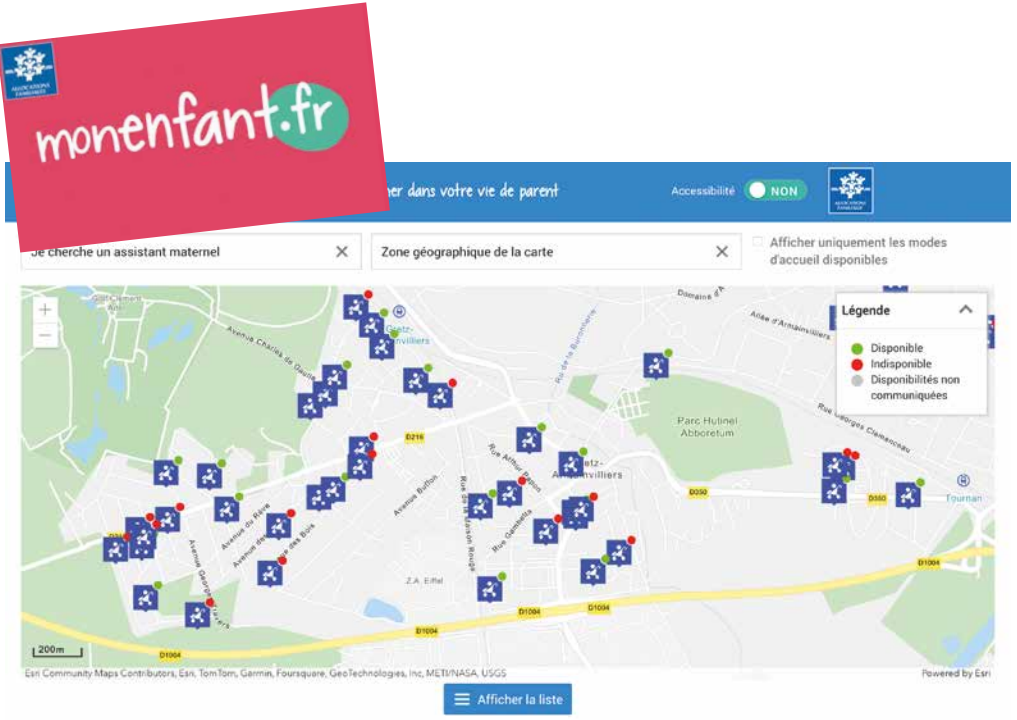
La crèche familiale « Bulle d'éveil » fonctionne dans le cadre d'un syndicat intercommunal. Ce service s'adresse aux familles d'enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.



La structure organise l'accueil des enfants chez les assistantes maternelles domiciliées à Gretz-Armainvilliers. Dirigée par une infirmière-puéricultrice, l'équipe, accompagnée de la directrice et de l'éducatrice de jeunes enfants, travaille avec les assistantes maternelles sur différents projets favorisant l'éveil, la socialisation mais également la santé. Les assistantes maternelles fréquentent également le jardin d'éveil

**Crèche familiale « Bulle d'éveil » Gretz-Tournan
10 rue de Provins - 77220 Tournan-en-Brie**

Les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s



Le site **monenfant.fr-liste-places** recense les places disponibles.
Les 53 professionnelles agréées de Gretz-Armainvilliers accueillent à leur domicile entre 1 et 4 enfant(s), à partir de 2 mois et demi.

Les parents sont employeurs directs de l'assistante maternelle. Chaque assistante maternelle a un projet d'accueil et une organisation qui lui sont personnels. C'est en rencontrant les assistantes maternelles et en échangeant avec elles, que les parents pourront faire leur choix. Ils établiront ensemble un contrat de travail.

- Si vous souhaitez avoir recours à des assistantes maternelles indépendantes, le Relais Petite Enfance peut vous accompagner en vous:
- Informant sur votre rôle de particulier employeur et notamment sur les obligations qui en résultent
 - Facilitant vos démarches liées à cette embauche
 - Orientant vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques

Le Relais Petite Enfance accompagne également les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes d'enfants à domicile en organisant des ateliers d'éveil.

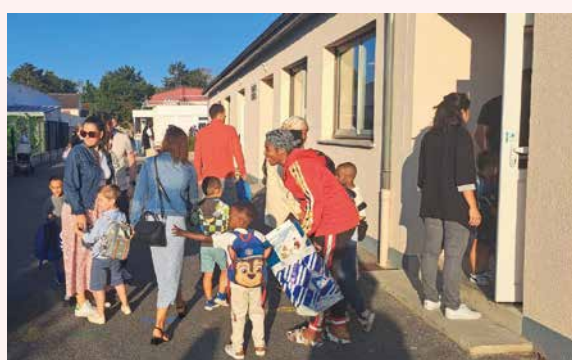


Rentrée scolaire 2024/2025

La rentrée scolaire s'est déroulée le 2 septembre dans chaque établissement scolaire de la ville. Le beau temps était au rendez-vous ce jour-là et une bonne rentrée en perspective.

Le groupe scolaire Victor Hugo

- L'école élémentaire dispose de dix classes, pour 250 élèves répartis du CP au CM2 avec par classe entre 22 et 27 élèves.
- La direction est assurée par Madame GIRAULT.**
- La maternelle est composée de six classes et 145 élèves. Le nombre d'enfants par classe oscille entre 22 et 26.
- Madame COUTARD en est la directrice.**



Le groupe scolaire Georges Travers

- L'école élémentaire compte 160 élèves répartis en sept classes. Les classes ont un nombre d'élèves entre 20 et 25.
- Monsieur SEVESTE assure la direction.**
- L'école maternelle accueille 111 élèves répartis en cinq classes, avec entre 20 et 23 enfants par classe.
- Madame DUTOT en est la directrice.**



L'école primaire Leclerc

- **Madame MACHADO assure la direction** de l'école primaire avec un nombre total d'élèves de 213 répartis en trois classes de maternelle et six classes d'élémentaire. Le nombre d'enfants varie par classe est entre 19 et 29.



PÉRI-SCOLAIRE

Les parents sont employeurs directs de l'assistante maternelle. Chaque assistante maternelle a un projet d'accueil et une organisation qui lui sont personnels. C'est en rencontrant les assistantes maternelles et en échangeant avec elles, que les parents pourront faire leur choix. Ils établiront ensemble un contrat de travail.

Ressources mensuelles	Famille 1 enfant					Famille 2 enfants					Famille 3 enfants					Famille 4 enfants et +				
	1 jour avec repas	1 jour avec repas PAI	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1/2 jour avec repas PAI	1 jour avec repas	1 jour avec repas PAI	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1/2 jour avec repas PAI	1 jour avec repas	1 jour avec repas PAI	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1/2 jour avec repas PAI	1 jour avec repas	1 jour avec repas PAI	1/2 jour sans repas	1/2 jour avec repas	1/2 jour avec repas PAI
Jusqu'à 1 222 €	7,78 €	5,28 €	2,21 €	8,31 €	3,81 €	7,17 €	4,67 €	1,84 €	5,94 €	3,44 €	6,42 €	3,92 €	1,39 €	5,49 €	2,99 €	6,15 €	3,65 €	1,23 €	5,33 €	2,83 €
1 223 € à 1 481 €	8,88 €	6,48 €	2,93 €	7,03 €	4,53 €	8,27 €	5,77 €	2,50 €	6,80 €	4,10 €	7,38 €	4,88 €	1,97 €	6,07 €	3,57 €	7,07 €	4,57 €	1,78 €	5,88 €	3,38 €
1 482 € à 1 688 €	9,40 €	6,90 €	3,18 €	7,28 €	4,78 €	8,66 €	6,16 €	2,74 €	6,84 €	4,34 €	7,73 €	5,23 €	2,18 €	6,28 €	3,78 €	7,40 €	4,90 €	1,98 €	6,08 €	3,58 €
1 689 € à 1 924 €	9,86 €	7,36 €	3,45 €	7,56 €	5,06 €	9,07 €	6,57 €	2,98 €	7,08 €	4,58 €	8,08 €	5,58 €	2,38 €	6,48 €	3,98 €	7,74 €	5,24 €	2,18 €	6,28 €	3,78 €
1 925 € à 2 193 €	10,31 €	7,81 €	3,73 €	7,83 €	5,33 €	9,49 €	6,99 €	3,23 €	7,33 €	4,83 €	8,47 €	5,97 €	2,62 €	6,72 €	4,22 €	8,10 €	5,60 €	2,40 €	6,50 €	4,00 €
2 194 € à 2 501 €	10,80 €	8,30 €	4,02 €	8,12 €	5,62 €	9,94 €	7,44 €	3,50 €	7,60 €	5,10 €	8,87 €	6,37 €	2,86 €	6,96 €	4,46 €	8,48 €	5,98 €	2,63 €	6,73 €	4,23 €
2 502 € à 2 851 €	11,32 €	8,82 €	4,33 €	8,43 €	5,93 €	10,41 €	7,91 €	3,79 €	7,89 €	5,39 €	9,28 €	6,78 €	3,11 €	7,21 €	4,71 €	8,88 €	6,38 €	2,87 €	6,97 €	4,47 €
2 852 € à 3 250 €	11,86 €	9,36 €	4,65 €	8,75 €	6,25 €	10,91 €	8,41 €	4,09 €	8,19 €	5,69 €	9,72 €	7,22 €	3,37 €	7,47 €	4,97 €	9,28 €	6,79 €	3,12 €	7,22 €	4,72 €
3 251 € à 3 705 €	12,42 €	9,92 €	4,99 €	9,09 €	6,59 €	11,43 €	8,93 €	4,40 €	8,50 €	6,00 €	10,18 €	7,88 €	3,65 €	7,75 €	5,25 €	9,74 €	7,24 €	3,38 €	7,48 €	4,98 €
3 706 € à 4 223 €	13,02 €	10,52 €	5,35 €	9,45 €	6,95 €	11,97 €	9,47 €	4,72 €	8,82 €	6,32 €	10,66 €	8,16 €	3,94 €	8,04 €	5,54 €	10,20 €	7,70 €	3,66 €	7,76 €	5,26 €
4 224 € à 4 815 €	13,64 €	11,14 €	5,72 €	9,82 €	7,32 €	12,55 €	10,05 €	5,07 €	9,17 €	6,67 €	11,17 €	8,67 €	4,24 €	8,34 €	5,84 €	10,67 €	8,17 €	3,94 €	8,04 €	5,54 €
4 816 € à 5 489 €	14,30 €	11,80 €	6,12 €	10,22 €	7,72 €	13,14 €	10,64 €	5,43 €	9,53 €	7,03 €	11,70 €	9,20 €	4,56 €	8,66 €	6,16 €	11,18 €	8,68 €	4,26 €	8,36 €	5,86 €
5 490 € à 6 257 €	14,88 €	12,48 €	6,53 €	10,83 €	8,13 €	13,78 €	11,28 €	5,81 €	9,91 €	7,41 €	12,26 €	9,78 €	4,90 €	9,00 €	6,50 €	11,72 €	9,22 €	4,57 €	8,67 €	6,17 €
Au delà de	15,71 €	13,21 €	6,96 €	11,06 €	8,56 €	14,44 €	11,94 €	6,21 €	10,31 €	7,81 €	12,86 €	10,36 €	5,26 €	9,36 €	6,86 €	12,27 €	9,77 €	4,90 €	9,00 €	6,50 €
Hors commune	15,71 €	13,21 €	6,96 €	11,06 €	8,56 €	15,71 €	13,21 €	6,96 €	11,06 €	8,56 €	15,71 €	13,21 €	6,96 €	11,06 €	8,56 €	15,71 €	13,21 €	6,96 €	11,06 €	8,56 €

POUR RAPPEL :

Les inscriptions aux diverses activités scolaire ou extra-scolaires ne sont pas des réservations.

Une fois les inscriptions faites soit auprès du service enfance, soit sur votre espace citoyen et que ces dernières ont été validées, il vous appartiendra d'effectuer les réservations dont vous avez besoin via votre espace citoyen ou auprès du service enfance.

Vos enfants ne pourront bénéficier des différents services de la commune qu'une fois vos réservations réalisées.

Les tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2025 sont fixés comme suit :

Ressources mensuelles	Périscolaire matin	Périscolaire soir
Jusqu'à 1 924 euros	1,30 euros	2,30 euros
De 1 925 euros à 4 223 euros	1,30 euros	3,20 euros
au-delà de 4 223 euros	2,30 euros	4,10 euros
Hors commune	2,50 euros	4,60 euros

Les Dates des vacances scolaires 2024/2025

- Les vacances d'hiver :**
- Zone A : Du samedi 22 Février au lundi 10 mars 2025
 - Zone B : Du samedi 8 Février au lundi 24 Février 2025
 - Zone C : Du samedi 15 Février au lundi 3 mars 2025
- Les vacances de printemps :**
- Zone A : Du samedi 19 Avril au lundi 5 Mai 2025
 - Zone B : Du samedi 5 Avril au mardi 22 Avril 2025
 - Zone C : Du Samedi 12 Avril au lundi 28 Avril 2025
- Les vacances d'été :**
- Zone A : Samedi 5 Juillet 2025 au lundi 1^{er} septembre 2025
 - Zone B : Samedi 5 Juillet 2025 au lundi 1^{er} septembre 2025
 - Zone C : Samedi 5 Juillet 2025 au lundi 1^{er} septembre 2025

Le temps d'écran des enfants : entre bénéfices et risques

À l'ère du numérique, les écrans constituent un élément incontournable de la vie quotidienne des enfants. Désormais, la télévision, les tablettes, les smartphones et les ordinateurs sont des dispositifs omniprésents qui ont un impact significatif sur leur développement, leur formation et leurs divertissements. Néanmoins, l'accroissement du temps passé devant l'écran par les jeunes générations engendre des inquiétudes, aussi bien pour la santé corporelle que pour le bien-être social. Comment concilier les bénéfices de la technologie et les dangers associés à une surutilisation ?



BÉNÉFICES

Les bienfaits de l'utilisation des écrans

Malgré les risques associés à l'utilisation des écrans, ces derniers présentent également des avantages considérables, surtout lorsqu'ils sont utilisés de manière encadrée. Les écrans peuvent devenir des outils puissants pour l'apprentissage, offrant un accès à une multitude de ressources éducatives, de jeux pédagogiques, de cours en ligne et de contenus enrichissants.

Les applications et les plateformes éducatives permettent aux enfants de développer des compétences numériques essentielles pour leur futur, tout en rendant l'apprentissage plus ludique et interactif. Par exemple, les jeux de logique ou les programmes d'apprentissage des langues peuvent stimuler la mémoire, la réflexion et la créativité des enfants.

De plus, les écrans permettent de rester connecté avec ses proches et de tisser des liens avec des amis ou des membres de la famille éloignée. Ils peuvent aussi servir de moyen de communication pour les enfants plus âgés, qui utilisent souvent les réseaux sociaux pour se socialiser et s'exprimer.



RISQUES

Les effets des écrans sur la Santé des Enfants

L'exposition prolongée aux écrans n'est pas sans conséquences sur la santé des enfants. Parmi les risques identifiés par les experts, on retrouve notamment :

- Troubles du Sommeil :**
- Les écrans émettent une lumière bleue qui perturbe la production de mélatonine, l'hormone régulatrice du sommeil. De ce fait, les enfants qui utilisent des écrans avant de dormir peuvent rencontrer des difficultés pour s'endormir et avoir un sommeil moins réparateur.
- Problèmes Visuels et Posturaux :**
- Une exposition prolongée aux écrans peut entraîner une fatigue oculaire, ainsi que des troubles visuels tels que la myopie. De plus, une mauvaise posture lors de l'utilisation des

écrans (tête penchée, dos voûté) peut entraîner des douleurs musculaires et articulaires, notamment au niveau du cou et du dos.

Problèmes de concentration :

L'utilisation excessive des écrans est parfois associée à une baisse de la capacité de concentration des enfants. L'attrait constant des notifications, des vidéos ou des jeux peut rendre difficile la concentration sur des tâches plus longues et plus exigeantes, comme les devoirs scolaires ou la lecture.

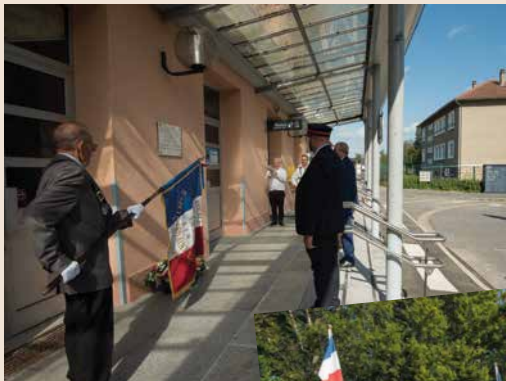
Risques Psychosociaux :

L'usage excessif des écrans peut également avoir un impact sur la santé mentale des enfants. L'isolement social, le stress lié à la pression des réseaux sociaux, ou encore l'exposition à des contenus inappropriés peuvent entraîner des troubles de l'anxiété, de la dépression ou de l'estime de soi. De plus, l'absence d'interactions en face à face peut ralentir le développement des compétences sociales.

25 août 2024

Commémoration de la libération du territoire

Le 25 août marque le jour de la libération de Gretz-Armainvilliers de l'invasion allemande. Du 20 au 29 août 1944, les forces américaines s'alliaient aux résistants pour enfin libérer la Seine et Marne de l'armée allemande. Ce 25 août 2024, des gerbes ont été déposées au monument aux morts et à la gare SNCF de la ville. S'en est suivi une cérémonie de souvenir et une commémoration pour les cheminots morts pour la France.



Août 2024

Nobe accompagné de Yams, Nisra et Peak est revenu quatre ans après sur le site pour réaliser une nouvelle fresque sur le mur arrière des courts de tennis. En 2020, il avait déjà réalisé une fresque reprenant les codes des paysages d'Avatar. Ils se sont cette fois inspirés du personnage du jeu vidéo Donkey Kong ainsi que du décor de la jungle.



7 septembre 2024

Forum des associations

Pour cette nouvelle édition du forum des associations culturelles et sportives, 34 associations sont venues présenter leurs loisirs et en présence de Madame THIEBAULT MARTINEZ députée de la circonscription qui a assisté aux lancer de pigeons. Au programme : Initiation de taekwondo, prestation de Gretz Harmonie, démonstration de Viet Vo Dao et bien d'autres. Une journée qui a permis à chacun de découvrir de nouveaux loisirs et de s'y inscrire pour l'année à venir !



8 septembre 2024

Salon de la carte postale et des collections

Le Salon de la carte postale et des collections s'est déroulé avec succès ! Les cartophiles, numismates, philatélistes et autres collectionneurs se sont donnés rendez-vous à la MCL pour découvrir les trésors de chacun.



15 septembre 2024

Brocante du SCGT

La section Football du Sporting Club de Gretz-Tournan a organisé sa traditionnelle brocante. Dans un cadre convivial, le parc du Val des Dames, l'événement a réuni les exposants, les adeptes des brocantes et autres promeneurs tout au long de la journée !



29 septembre 2024

Prix de la municipalité

La course cycliste Prix de la Municipalité, challenge Laurent FIGNON s'est tenue ce dimanche 29 septembre et a accueilli les passionnés et les sportifs autour de deux boucles au départ de l'avenue de Chevry. Sur la ligne de départ, les visiteurs furent nombreux. **Bravo à tous les participants !**



29 septembre 2024

Repas des anciens

Les invités d'honneur Monsieur Laurent Gautier Maire de Tournan en brie et Conseiller Départemental, Madame Laurence Gair et Madame Eva lony, adjointes à la ville de Tournan et Monsieur Didier Frisson ancien de la commune. Le doyen et la doyenne du repas étaient M.Truchon et Mme Cibrario, ils ont reçu un présent des mains de M.le Maire . Un moment de retrouvailles entre amis et connaissances autour d'un repas avec de la musique et un spectacle.





19 octobre 2024

Cérémonie des nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants ont été invités par la Municipalité à une présentation de la ville, de ses activités et de ses structures publiques. L'équipe municipale s'est présentée aux nouveaux arrivants et a répondu aux différentes questions autour d'un moment de convivialité.

20 octobre 2024

Holi Gretz

Une animation proposée pour les enfants et les parents pour pouvoir jouer avec des lego® géants et créer des structures originales.



26 octobre 2024

Octobre Rose

La ville avec l'aide de l'association « Aux Pas Foulés », a organisée une marche solidaire pour **Octobre Rose**. La marche s'est déroulée dans le Parc du Val des dames. L'événement symbolisé par le ruban rose met l'accent sur le dépistage du cancer du sein et permet de récolter des fonds pour la recherche.



9 et 10 novembre 2024

Exposition de modelisme

Simulateur de vol, expositions de modelisme sur les trains, les avions ou encore les bateaux, un beau programme durant ces deux jours d'exposition. Cet événement regroupant les passionnés de modelisme en tout genre s'est déroulé à la M.C.L et n'a pas manqué de ravir les visiteurs et collectionneurs.



11 novembre 2024

Commémoration du 11 novembre

Le 11 Novembre marque le jour de l'armistice de 1918 et la fin de la première guerre mondiale. Ce jour-là à 11h, l'armistice a été signée entre les Alliés et l'Allemagne. Cet armistice a mis fin aux hostilités sur le front occidental et a marqué une trêve entre les deux parties. Ce 11 Novembre 2024, a eu lieu au Monument aux Morts une cérémonie d'hommage, en compagnie des enfants de l'école Georges Travers, des jeunes sapeurs-pompiers et de Gretz Harmonie. S'en est suivi un dépôt de gerbes au cimetière en hommage aux Morts pour la Patrie durant la guerre de 1870 et une visite des tombes des soldats morts pour la France dans toutes les guerres.



16 novembre 2024

Plantation au Val des Dames

Traditionnellement, lors de chaque édition du salon vin & gastronomie, une personnalité est invitée à parrainer et à planter un nouvel arbre dans l'Arboretum du Val des Dames afin d'enrichir la collection d'essences actuelles. Monsieur Jean-François CLERVOY, spationaute de l'Agence Spatiale Européenne, et Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire de Gretz-Armainvilliers, ont procédé à la plantation d'un nouvel arbre rare dans l'arboretum du Val des Dames, un ZELKOVA d'HYRCANIE, qui viendra enrichir une collection séculaire. Avec 675 heures passées dans l'espace, il aura participé à 3 missions spatiales à bord de la navette spatiale américaine Atlantis et Discovery. Durant cette dernière mission, en 1999, il a eu l'importante responsabilité de réparer le télescope spatial Hubble. Ils étaient accompagnés de Monsieur Nodir GANIEV, ambassadeur de la République d'Ouzbékistan.



16 et 17 novembre 2024

Le salon Vin & Gastronomie

Organisé par l'association la MCL, sous la direction de Madame Bernadette Taurand, a eu lieu le troisième week-end de novembre. Différents exposants sont venus nous présenter leurs produits locaux tels que le vin, les macarons, la charcuterie, des crêpes aux œufs d'autruche, des chocolats... Monsieur Jean-François CLARVOY, spationaute de l'Agence Spatiale Européenne, Monsieur l'Ambassadeur d'Ouzbékistan, Monsieur Nodir GANIEV, Madame la Députée Céline THIÉBAULT-MARTINEZ et Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN ont inauguré ce 31^{ème} salon. Les délices de Jacky et Christine ont reçu le prix du jury pour leurs macarons salés



23 novembre 2024

Médailles du travail

La Municipalité a organisé la cérémonie de remise des Médailles d'honneur du Travail aux Gretzois.
Pour l'occasion, 12 Gretzois se sont vu délivrer une ou plusieurs médailles (Argent, Vermeil, Or et Grand Or) pour leurs années de services rendues dans leur entreprise respective.
Félicitations à Mesdames Santos, Neveu, Berthe, Monney, Vergnaud et Bégue ainsi que Messieurs Benali, Emery, El Machoui, Robin, Steinfort et Pottier.



Noël à la maison de la petite enfance

Un feu de camp attendait les enfants à la maison de la petite enfance. Chants, comptines et danses étaient au rendez-vous, mais aussi chocolats et cadeaux pour les enfants et moment de convivialité pour les parents.



7 décembre 2024

Gretz fête Noël

L'arrivée du froid hivernal a annoncé le début de la période des festivités de Noël dans notre ville.
« **GRETZ FÊTE NOËL** », organisé chaque année par la Municipalité de Gretz-Armainvilliers, a fait son retour pour une nouvelle édition, pour le bonheur des artisans, des visiteurs et bien sur des enfants!
Le public s'est promené dans le marché de Noël. Les traditionnels manèges et animations pour les enfants ont rythmé la journée.
Cette année encore, les parents d'élèves ont participé pour les coopératives de leur école. **L'accueil Jeunesse et l'ALSH** ont proposés des fabrications originales dont la vente était destinée à des associations caritatives.



10 et 17 décembre 2024

Spectacles de Noël des écoles

Le mois de décembre est traditionnellement ponctué de nombreux événements relatifs aux fêtes de fin d'année. Les enfants scolarisés dans les écoles de Gretz-Armainvilliers ont eu le plaisir d'assister à deux spectacles offerts par la Municipalité : un spectacle conçu pour les maternelles intitulé « La Magie de Noël » spectacle crée et réalisé par Sébastien Chauffert et un autre spectacle, à destination des élémentaires, intitulé « Fables de la fontaine ».



10 et 17 décembre 2024

Passage du Père Noël dans les écoles

Le lundi 16 Décembre et jeudi 19 décembre, le Père Noël a rendu visite aux élèves des classes de maternelles des différents groupes scolaires de la ville. Ce rendez-vous traditionnel a été l'occasion pour les enfants d'échanger quelques instants avec le Père Noël et surtout de recevoir un cadeau à quelques jours des Fêtes de Noël. Toutes les classes de maternelles ont accueilli le Père Noël avec de jolies comptines et chansons de Noël.



École maternelle
Georges Travers



École maternelle Victor Hugo



École maternelle Victor Hugo



École maternelle Leclerc



École maternelle Leclerc



École maternelle Leclerc

20 décembre 2024

Colis des anciens



La Ville de Gretz-Armainvilliers offre tous les ans un colis de Noël aux seniors de plus de 70 ans habitant la commune. Cette année, 840 colis ont été distribués, composés de mets typiques des régions françaises et de friandises, ces colis sauront ravir à coup sûr les papilles de nos aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Don du sang ADSBGT77

L'association pour le Don du Sang Bénévole de Gretz Tournan est une association fédérée rattachée à la FFDSB (fédération française pour le don de sang bénévole). Notre association fonctionne avec 17 bénévoles et Monsieur LORTHIOIR est le président depuis 2017. Bien entendu, tous les volontaires pour intégrer l'association sont les bienvenus. Nous aidons l'EFS (Établissement Français du Sang) lors des collectes qui ont lieu généralement une fois tous les deux mois alternativement entre Gretz et Tournan.

Un troisième lieu de collecte sera mis en place sur la commune de Presles en Brie pour l'année 2025.

- La devise des collectes de sang en France est :
- NON PROFIT
 - BÉNÉVOLAT
 - ANONYMAT
 - VOLONTARIAT

Le sang c'est la vie. Seulement 4% des français donnent leur sang. Il en faudrait beaucoup plus pour être en autosuffisance.



21 décembre 2024

Bacheliers

Comme chaque année au début des vacances de fin d'année, les bacheliers gretzois ont reçu de la part de la Municipalité un chèque cadeau pour leur réussite à l'épreuve du baccalauréat. Chaque bachelier a reçu les félicitations et les encouragements de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale pour la suite de leur parcours.



Association Société d'Histoire et des amis de la Forêt d'Armainvilliers (SHAFA)

SHAFA Société d'Histoire de Gretz-Armainvilliers et des Amis de la Forêt d'Armainvilliers

Née il y a presque 10 années déjà, en janvier 2017 pour être encore plus précise, fruit de la fusion de la Société d'Histoire Culture et Patrimoine et de la Société des Amis de la Forêt d'Armainvilliers, cette association est la création de passionnés d'histoire, d'abord celle de la Ville de Gretz-Armainvilliers, et de forêts, celle d'abord de la forêt domaniale d'Armainvilliers.

Ses objectifs associatifs sont principalement de mieux connaître la très riche histoire de Gretz-Armainvilliers. Ainsi chacun sait que Gretz-Armainvilliers est le berceau du premier « AVION », acronyme voulant dire Appareil Volant Imitant l'Oiseau Naturel baptisé EOLE, une machine plus lourde que l'air, qui a quitté le sol de la planète Terre le 9 Octobre 1890 dans la propriété du Baron PEREIRE. Mais le souvenir du baron Isaac Pereire à qui on doit notamment la construction en 1859, sous le Second Empire, de l'école Leclerc, s'est un peu volatilisé malheureusement. De même le souvenir du domaine d'Armainvilliers remis en état

par le baron Edmond de Rothschild. Mais aujourd'hui avec l'implication de la SHAFA c'est le souvenir du château de Vignolles avec ses équipes polonaises et espagnoles qui ressurgit. En effet ceux qui ont déchiffré le 17 Janvier 1940 le premier message de la machine à crypter allemande ENIGMA, épisode capital et glorieux de la Seconde Guerre Mondiale, reviennent à la surface de nos mémoires, celle de Gretz-Armainvilliers mais aussi celle de la France.

Mais la SHAFA c'est aussi depuis 1998 des conférences dédiées gratuites et ouvertes à tous et sur les sujets les plus variés, pratiquement un samedi par mois, à 11h en salle Claudie Haigneré. La SHAFA c'est également des visites de musées ainsi que de monuments historiques proposées tout au long de l'année ainsi que des balades et des missions de suivi en forêt d'Armainvilliers, en particulier pour donner un avenir aux grottes « Pereire », sources du Réveillon. En effet s'agissant d'une « gare jardin » conçue en 1864 par le grand paysagiste du Second Empire, Jean-Pierre BARILLET-DES-CHAMPS, ce lieu emblématique mérite beaucoup mieux qu'un abandon programmé émaillé de graffitis et autres détritus.

Enfin l'Arboretum séculaire de la ville de Gretz-Armainvilliers créé par le Docteur Hutinel, membre de l'Académie de médecine fait lui aussi l'objet d'une attention particulière de la SHAFA qui propose régulièrement des visites à thème pour mieux découvrir son intérêt botanique. La SHAFA est donc bien l'association qui fait converger les passionnés de l'Histoire et des arbres autour du patrimoine de la Ville de Gretz-Armainvilliers.





Présentation de l'association Aux Pas Foulés

Les pas, de l'association « **Aux pas foulés** » sont toujours assurés malgré la boue, pour parcourir les chemins, les forêts et les villages de Seine et Marne.

« **Les pas foulés** » ont comme objectif de proposer à toutes et tous et tout particulièrement aux habitants de Gretz, la possibilité de partager leur passion: marcher.

Depuis trois ans, la « Rand'automne » propose quatre randonnées ouvertes à tous dans un esprit d'échange et de partage.

Marcher dans un esprit solidaire au profit de l'association « Hérisson » ou dans le cadre « d'octobre rose ».

« **Aux pas foulés** » c'est marcher pour le plaisir, l'amitié et la solidarité.

La pêche Gretzoise

École de Pêche :

S'initier à notre discipline, tous les Mercredis, de 14 h à 17h, pendant la période d'ouverture de la pêche sur l'étang.

(Montage de lignes, connaissance des poissons de l'étang, etc.)

Il est rappelé, que l'école de pêche est ouverte aux enfants à partir de 6 ans et non en dessous.

Les cours sont entièrement gratuits, et encadrés par les membres de l'association, les élèves restent sous la responsabilité de leurs parents.

Tél : 06 42 31 82 21

La mare Pinçon FERMETURE de la pêche du lundi 2 décembre 2024 au vendredi 28 février 2025 inclus.



TARIF DE CARTE DE PÊCHE 2025

CARTE A L'ANNEE = 45 euros CONJOINT(E) = 25 euros

CARTE A LA JOURNEE = 10 euros

Carte délivrable auprès des Gardes de pêche :

Mr. Colin André : Tél. : 06 99 24 18 49

Mr Benoit Jean Luc : Tél. : 06 07 08 71 47

Bar de l'étoile - 9 rue de Paris 77220 Gretz-Armainvilliers

ALAIN Fleuriste - 75 rue de Paris Gretz-Armainvilliers - Tél. 01 64 42 08 79

Sur le site de la pêche Gretz : www.pechegretzoise.fr

Association des anciens combattants



Permanence le samedi de 11h à 12h, 42 rue de Paris.

Contact : M Daudé André 06.12.51.40.74

Mission locale pour les Jeunes

Dans le cadre de leur rôle de service public de proximité, les missions locales accompagnent tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans afin de les aider à franchir les difficultés qui entravent leur insertion sur le marché du travail et dans la société.

- Les aides mises à disposition des jeunes par la mission locale :
- Accompagnement personnalisé des jeunes au niveau de leur parcours vers l'emploi.
- Récupération des offres d'insertion à l'emploi sur un territoire avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur

recherche de l'emploi et les démarches d'orientation professionnelle, l'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

- Préparation des jeunes candidats à une offre d'emploi, au passage des entretiens professionnels et aide au maintien dans l'emploi, accompagnement post emploi.
- Au cours des entretiens, un conseiller aide le jeune à s'orienter et examine avec lui les moyens à mobiliser pour lever les freins à l'emploi.



Recensement de la population 2025

La campagne de recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Elle sera réalisée par des agents recrutés par la commune.

Ces agents recenseurs sont amenés à vous rencontrer afin de vous expliquer les différentes façons de remplir les questionnaires. (Via internet ou formulaire papier)

- La réponse par internet est favorisée, l'agent vous donne vos codes de connexion vous avez un délai de 18/72h pour vous connecter, l'agent ne repasse pas.
- La réponse papier est possible, à vous de donner à l'agent recenseur le nombre de personnes habitants le logement (il devra repasser pour récupérer ces formulaires à une date précise).
- Un point internet sera mis à disposition des Gretzois en Mairie annexe afin d'aider les administrés ayant des difficultés avec internet.

La participation de chacun est un acte civique, essentiel et obligatoire aux termes de la loi du 7 Juin 1951.

Les informations recueillies restent strictement confidentielles, protégées, et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif.

Des chiffres pour construire demain.

Les résultats du recensement permettent d'anticiper et de connaître les besoins de chaque territoire en matière : d'équipements collectifs (écoles, crèches, équipements sportifs et culturels, maisons de retraite), de programme de rénovation des quartiers, de moyen de transport.

De ces résultats, découle également la dotation financière versée par l'Etat à chaque commune. En effet, plus une

commune est peuplée, plus cette participation est importante !

Pour les habitants, se recenser, c'est permettre à la commune de mener une action publique plus juste et mieux adaptée aux besoins réels de la population. Se recenser dans sa commune c'est donc peser dans les décisions et les projets futurs qui nous concernent ! Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois, mais les données ne sont pas conservées lors du traitement des questionnaires.

Enfin, toute personne ayant accès aux données (dont les agents recenseurs) est tenue au secret professionnel.



Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles



En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grands-parents ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur

vous remettra où vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

Pass Culture



Le Pass Culture est une initiative du gouvernement visant à encourager l'accès à la culture pour les jeunes de 15 à 18 ans avec des sommes différentes.

En proposant une offre aux jeunes de 18 ans lui permettant de bénéficier d'un crédit d'une somme de 300 euros à dépenser sur une large gamme d'activités et de biens culturels.

Ce crédit peut être utilisé pour acheter des livres, des places de spectacles, des concerts, des films, des cours d'art ou encore des abonnements à des plateformes culturelles.

L'objectif du Pass Culture est de favoriser l'ouverture à la culture aux jeunes adultes, d'encourager la curiosité et de rendre la culture plus accessible à tous.

Le Pass Culture est disponible sous forme d'une application mobile, facilitant ainsi l'accès aux offres et la gestion des crédits.



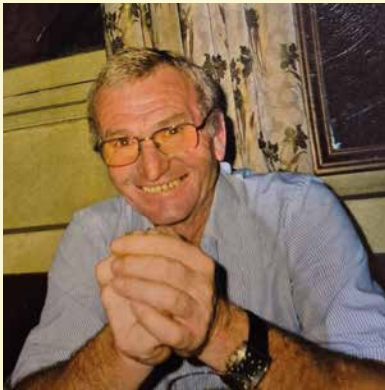
Monsieur Manuel SANTACREU



Monsieur **Manuel SANTACREU** venait juste de prendre sa retraite. Nous ne croiserons plus dans les rues de Gretz, la belle démarche de Monsieur Santacreu, son regard perçant, sa silhouette encore jeune, sa chevelure mi-longue, et son sourire joyeux. Agent immobilier et gestionnaire de biens pendant 50 ans, dans l'agence qui porte son nom, il a été un artisan du bon développement de notre commune. Il a été un soutien constant auprès des associations sportives et culturelles de la ville.

Il menait à bien, grâce à ses connaissances des actions pour et avec d'autres commerçants de la ville qui contribuèrent à améliorer leur vie sociale et d'entrepreneuriat. Il avait une oreille attentive quand la municipalité le sollicitait pour un problème de logement ou pour en trouver un de manière urgente, et avec ses collaborateurs, il trouvait souvent une solution. A toute sa famille et amis, nous transmettons nos sincères condoléances.

Monsieur Pierre FIXMER



Monsieur **Pierre FIXMER** est parti un soir d'automne rejoindre la vie céleste et son théâtre d'histoires. Homme attachant, serviable, travailleur et surtout d'une disponibilité pour tout à chacun, il laisse derrière lui un souvenir de joie de vivre et de gentillesse. Pierrot, comme on l'appelait, était le propriétaire du magasin « Gretz Meubles » et avec son épouse Régine ils ont équipé nos concitoyens et bien d'autres, des outils indispensables à la bonne tenue d'un appartement, d'un bureau ou d'une maison. Homme de cœur, on pouvait « s'arranger » avec lui pour les plus démunis. Il a rendu service à la Municipalité en de nombreuses occasions, lors de déménagement de citoyens ou lors des crises comme des feux d'appartements ou des situations de grand froid. On se souviendra de son sourire éclatant ! Il restera l'ami de nombreux gretzois et le mien. A Régine et à sa famille, toutes mes condoléances

Monsieur Guy SCHILOVITZ



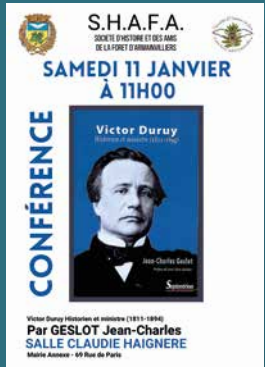
Monsieur **Guy SCHILOVITZ**, chirurgien ophtalmologique installé professionnellement à Pontault-Combault pendant 40 ans, est un des premiers à pratiquer la chirurgie des yeux à la clinique de Tournan-en-Brie, dès son ouverture en 1984. Avec Joëlle, son épouse, également ophtalmologue installée à Gretz, où ils habitaient, ils formaient un couple de spécialistes réputés en Seine-et-Marne. C'était un homme de caractère, attachant et affirmé. Ancien combattant, il avait à cœur la citoyenneté, il était d'ailleurs présent à toutes les élections comme assesseur aux bureaux de vote, jusqu'aux dernières présidentielles en 2022. A Joëlle, à son fils et sa famille, nous adressons nos condoléances

Monsieur Michel BARRET



Monsieur **Michel BARRET** nous a quittés début décembre. Ancien Maire de Tournan-en-Brie de 1995 à 2006, ancien Conseiller général du canton de Tournan de 1998 à 2004, il a œuvré pour le bien des Tournanais, des Gretzois et des autres villes du canton. Premier proviseur du lycée Clément Ader, et ceci pendant 30 ans, il avait été fait Chevalier des palmes académiques en reconnaissance de son travail pédagogique et institutionnel. Son souvenir restera gravé dans la mémoire de nombreux jeunes devenus adultes aujourd'hui. Sincères condoléances à sa famille.

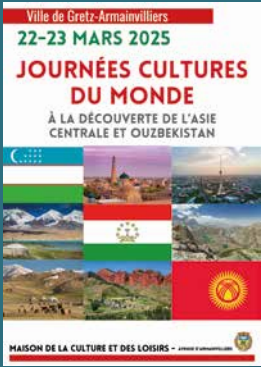
>JANVIER



>FÉVRIER



>MARS



>A VENIR

JARDIN DE PRINTEMPS LE 5 AVRIL, CARNAVAL LE 12 AVRIL, CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES LE 20 AVRIL

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AOÛT 2024

Waël BENAHMED
Amir BIBIT

SEPTEMBRE 2024

Diego FERNANDES TORRES

OCTOBRE 2024

Raphaël BERNARD
Amynata TOUNKARA
Neylon FETISSOI
Lyy LUCAS NGUYEN
Timaël VALENTIN NAMIÉTA

NOVEMBRE 2024

Léo BURNIES
Nira GUNASEELAN
Kim PEUNG
Alaynah HADDAD

DÉCEMBRE 2024

Sandro DAS NEVES VALENTE
Laya RABHI
Kaymie DURAME

DÉCÈS

JUILLET 2024

Martinho TAVARES SILVA

AOÛT 2024

Nadia KOZAK
Nicole DABIRAND veuve BRIAND
Christian ARSUFFI
Colette MARCY

SEPTEMBRE 2024

Jean ROBERT
Patrick POULAIN
Pierre FIXMER
Franck VAUDON

NOVEMBRE 2024

Amand VEYER
Patrick LALLIA
Albino SIMOES MARQUES
Lucia LUPO
Milena LETIC

DÉCEMBRE 2024

Paolo AGNOLETTI
Antonio SERRA FERREIRA

MARIAGES

AOÛT 2024

Caroline CORDESSE et Bastien PÉGHAIRE
Sandrine ANTONEY FERNANDO et
Sathees SALESIAN CROSS
Solène MOINEAU et Alex PATEAU

SEPTEMBRE 2024

Nicole BAUDIN et Serge NUSSBAUM

OCTOBRE 2024

Djénéba KONÉ et Seydou KEITA

NOVEMBRE 2024

Véronique THIEBAULT et Didier PANIZZI



GRETZ-ARMAINVILLIERS (77)

7ème Festival BD & Livre Jeunesse

15 & 16 mars 2025

10h à 18h

entrée libre

M.C.L.
27 av d'Armainvilliers

I.P.N.S. ne pas jeter sur la voie publique

Invité d'honneur
Christian Faure

Auteurs en dédicace
Stand BD récentes
& anciennes
Librairie Manga
Figurines

Faure

Organisé par la Maison de la Culture et des Loisirs
en partenariat avec la Municipalité de Gretz-Armainvilliers
Contact M.C.L. : 06 74 23 19 28

